



NEWSLETTER SNE



Focus sur deux projets de la feuille de route 2022-2025

Décisionnel (Infocentre du SNE)

Le décisionnel évoluera prochainement pour plus de performance, d'ergonomie, et pour s'ouvrir à un plus large public d'utilisateurs. Ce nouvel outil, supporté par la technologie Superset, remplacera progressivement Business Object.

Son déploiement, dont la stabilisation du planning demeure liée à des facteurs externes au GIP SNE, sera réalisé en plusieurs phases échelonnées tout au long de l'année 2025 et qui seront accompagnées par un dispositif large de soutien aux utilisateurs, incluant notamment :

- des modules de formations à distance ou via un outil de e-learning
- Une documentation adaptée mise à disposition via un espace collaboratif
- des communications régulières sur l'avancée du déploiement.

L'outil actuel Business Object restera disponible jusqu'à la transition complète vers la nouvelle solution Superset.

Une communication sera adressée prochainement aux acteurs destinataires de ce nouveau service lorsque le plan de déploiement aura été validé.

Dispositif Ressources Mensuelles

L'usage du Dispositif Ressources Mensuelles (DRM) sera étendu au traitement des demandes de logement social dans les prochains mois, sous réserve de l'avis conforme de la CNIL et après parution du décret modificatif encadrant le DRM par la Direction de la Sécurité Sociale. Cet outil, qui regroupe l'essentiel des ressources perçues par les demandeurs (salaires, prestations sociales, etc.), permettra, une fois le service initialisé et pour toute demande validée concernant un demandeur doté d'un NIR permanent :

- D'afficher automatiquement les revenus mensuels aux demandeurs France connectés sur le PGP ;
- De mettre à disposition les données concernées aux professionnels habilités.

Les bénéfices attendus de l'utilisation du DRM sont multiples :

- la mise en œuvre du principe « Dites-le nous une fois » et une simplification des démarches pour le demandeur car les informations issues de DRM seront mises à jour chaque mois sans que le demandeur n'ait à intervenir ;
- une fiabilisation des données relatives aux ressources mensuelles, précieuses pour la vérification de leur adéquation avec le logement proposé.

Le déploiement de cet outil s'effectuera de manière progressive, en deux phases (professionnels puis demandeurs), incluant des mesures d'accompagnement à sa prise en main (formations, documentation spécifique...). De plus amples informations vous seront communiquées dès parution du décret modificatif encadrant le DRM.

CHIFFRES-CLES

(chiffres arrêtés au 04/10/24)

2 748 242
DEMANDES
ACTIVES



1 107 487
CRÉATIONS DE
DEMANDES

depuis janvier 2024

dont 52,8% sur le site Ma
demande de logement social

1 229 073

RENOUVELLEMENTS
DE DEMANDES

depuis janvier 2024

dont 65,5% sur le site Ma
demande de logement social



278 418
RADIATIONS POUR
ATTRIBUTION

depuis janvier 2024

-6,7% par rapport à 2023

2 380 935



VISITES MENSUELLES en
moyenne sur le site Ma
demande de logement
social

Focus sur les évolutions réalisées dans certains applicatifs du SNE

Mise à jour des quartiers prioritaires de la ville (QPV)

Le [décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023](#), entré en vigueur au 1^{er} janvier 2024, a modifié la géographie prioritaire en France métropolitaine. Par conséquent :

- Dans le **SNE professionnel** : depuis le 17 septembre 2024, les attributions et propositions d'attribution sont localisées sur les nouveaux périmètres des QPV. Un rattrapage est prévu en novembre pour les attributions et propositions d'attribution réalisées depuis janvier 2024.
- Dans l'**Infocentre SNE** : un [double référencement](#) des logements (QPV 2015 et nouveaux QPV) est désormais effectué.
- Des évolutions similaires ont été apportées sur le [portail de cartographie](#) de l'occupation du parc social.

Les dernières évolutions du Portail Grand Public (PGP)

Evolution « Suppression »

Cette évolution permet aux demandeurs de supprimer leurs données à caractère personnel, en toute autonomie, sans solliciter le délégué à la protection des données lors de l'abandon de leur demande.

Evolution « Renouvellement »

Afin d'éviter toute confusion entre mise à jour des données et renouvellement des demandes, le bouton *Actualiser ma demande* n'apparaît désormais plus en période de renouvellement.

Evolution « Revenu fiscal de référence » (RFR)

Pour faciliter la mise à jour de leur RFR par les demandeurs, une alerte apparaît désormais sur le PGP au 01/01 et au 01/08 de chaque année pour encourager le dépôt des avis d'imposition. Par ailleurs, la bascule du montant du RFR sur l'année suivante ne se fait plus de manière automatique sans connexion avec les pièces jointes déposées et sans alerte du demandeur.

Simplification des attestations

Une attestation synthétique de dépôt de DLS est désormais envoyée par mail aux demandeurs ayant indiqué une adresse mail lors du dépôt de la demande, quel que soit le mode de dépôt. Cette attestation synthétique est également disponible dans les guichets et accessible par téléchargement depuis le PGP. Pour sa part, l'attestation intégrale reste accessible via les canaux traditionnels.

Retour sur la participation du GIP SNE au Congrès Hlm 2024

Le Congrès Hlm s'est tenu cette année du 24 au 26 septembre à Montpellier autour de la thématique *Les Hlm, l'innovation en mouvement*. Cet évènement a été l'occasion pour le GIP SNE de présenter sur le stand des Services numériques de l'USH :

- Le bilan 2023 et les perspectives 2024/2025 de la feuille de route du GIP SNE
- Les réalisations en termes de fiabilisation de la donnée dans les applications du GIP SNE.



Les présentations interactives ont été très bien accueillies par un public intéressé, composé notamment de bailleurs sociaux et d'éditeurs de logiciels.

Les participants du congrès ont également pu se rendre sur le stand du GIP SNE et échanger sur les perspectives du SNE avec les équipes du GIP.



Pour plus d'information :



Site des Professionnels du logement



Site de la demande de logement social

